CONSEIL MUNCIPAL DU 30 AOUT 2017

<u>Présents</u>: Mr Claude CAVALLINI Maire, Mr Fréréric PANSARD, Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRENARD, Mme Laétitia MICHALET-BUSSOD, Mme Morgane NIVOT, Mme Suzie DECOSTER Mrs Alexandre DESBORDES et Alexandre MICHALET <u>Absents</u>: Mme Madeleine DURAFFOURG, Mr Pascal COURTOIS excusés <u>Secrétaire de séance</u>: Mme Morgane NIVOT

1.DELIBERATION POUR NOUVEL EMPRUNT TRAVAUX EXTENSION ET RENOVATION DU RESEAU EAU POTABLE:

Au vu des travaux réalisés, une nouvelle demande de prêt auprès de la Caisse des Dépôts a été demandé. Montant: 10 100€. Le conseil approuve à l'unanimité

2. DELIBERATION POUR ADHESION AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour renouveller son adhésion au FSL pour 2017, la contribution est de 0.30€ par habitant soit 96.30€ pour 2017.

3.DELIBERATION PROGRAMME DES COUPES DE BOIS 2018:

Après lecture, le conseil adopte à l'unanimité le programme des coupes de bois 2018 tel qu'élaboré par l'ONF (parcelle 25:370m3 de feuillus et 179m3 de résineux- parcelle 27: 331m3 de feuillus et 221m3 de résineux).

4. DELIBERATION POUR MISE EN VENTE DE SURPLUS DES STERES D'AFFOUAGE 2017

Après la distribution des stères à domicile, il reste un stock de 29 stères environ. A l'unanimité le conseil décide d'en faire profiter les habitant de Belleydoux pour un prix du stère de 50€ en bille de 1 mètre.

5. INDEMNITE AU PERCEPTEUR:

Suite à l'annonce du départ de Mr Christian DUPLAIN comptable de la Commune à la Trésorerie d'Oyonnax et à son remplacement, il convient de lui règler les 270 jours de gestion de 2017. Le conseil accepte à 5 voix pour, 3 contre et 1 abstention le versement de ces indemnités de conseil

6. CERTIFICATS URBANISME ET DECLARATIONS PREALABLES

Les 6 dossiers en cours sont éxaminés par le Conseil

7. VENTE TERRAIN A MR CAVALLI:

Suite à une erreur du cadastre, il s'avère que ce terrain n'appartient pas à la Commune. L'affaire est en cours

8.FORETS:

Les sociétés privées devront déclarer leurs coupes et ne pourrront couper qu'après étât des lieux afin d'améliorer la remise en étât des sentiers après les coupes.Nous suivrons la mise en place de ce dispositif.

9.DIVERS:

- Les travaux d'éclairage public effectués par le SIEA pour le parking et abord mairie font l'objet d'un remboursement de 51€
- Le Département a signé une charte signalétique randonnée dans l'Ain
- Les frais de scolarité du RPI Echallon Belleydoux s'élève à 25 434€ pour 2016/2017 (soit 1088€ par élève)
- Contrôle des bâtiments de la Colonie Le Damparis: accord de la Commission de Sécurité et passage de Jeunesse et Sports. Des remarques ont été faites mais le fonctionnement est accordé
- Divers travaux d'élagage seront éffectués sur la commune, les travaux de réseau sont en passe d'être terminés
- La route qui descend à St Germain de Joux restera fermée pour travaux jusqu'à mi-novembre
- Le Département nous octroie une allocation de 23 178€ pour les travaux de voirie et d'équipement
- Un panneau d'interdiction de stationnement sur le poids public avec l'arrêté a été commandé pour 317€
- La pollution de l'eau à Orvaz était due à une panne du système de filtration
- Une proposition sera a étudier concernant le changement du schéma directeur de l'eau (alimentation depuis le Souget envisagé)
- Sur l'espace jeux de la commune seront installés une poubelle, un banc et une fontaine en septembre
- La poubelle des containers à été changée
- Nous rappellons que les feux sont strictement interdits sur le Terrain de jeux
- Suite au transfert des charges, la CCHB nous retourne la somme de 63 123€
- Des photos de la Chapelle St Anne rénovée seront faites pour le site Internet et La Fondation du Patrimoine

Fait à Belleydoux le 12 septembre 2017 Le Maire,